



# Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (I.S.P.E.D)

## DIPLÔME UNIVERSITAIRE HYGIENE HOSPITALIERE ET PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS *2<sup>e</sup> cycle*

### 1 - Objectifs de la formation

Un diplôme d'université d'hygiène hospitalière est créé à l'UFR de Santé Publique de l'Université de Bordeaux afin de former aux méthodes de l'hygiène appliquée, les acteurs, en premier lieu hospitaliers, qui sont confrontés en situation professionnelle à l'infection nosocomiale. Cette formation doit leur permettre de mettre en pratique leur acquis de formation dans leur activité hospitalière et de prendre une place dans les instances institutionnelles de lutte contre l'infection nosocomiale.

Le diplôme universitaire d'hygiène hospitalière est ouvert aux candidats du corps médical et du corps paramédical souhaitant se perfectionner dans le domaine de l'épidémiologie et de la prévention de l'infection associée aux soins.

### 2 - Responsable

**Professeur Anne-Marie ROGUES**  
Service d'Hygiène Hospitalière  
Hôpital Pellegrin  
33076 Bordeaux Cedex  
05 56 79 55 53  
[anne-marie.rogues@chu-bordeaux.fr](mailto:anne-marie.rogues@chu-bordeaux.fr)

### 3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **15** et le maximum à **30**.

- **3-2 Durée de la formation :**

La formation dure un an et à lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique :**

L'enseignement théorique débute en décembre et se termine en mai à raison de 2 jours consécutifs par mois en présentiel (lundi et mardi) alternant avec 2 lundis en distanciel (alternance des modules).

Les études comportent un enseignement théorique et des travaux dirigés dont les programmes sont annexés, ainsi que la réalisation d'un travail dans le domaine de l'hygiène hospitalière donnant lieu à la rédaction d'un mémoire.

- **3-4 Stages :**

Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

#### 4 - Conditions d'inscriptions

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé souhaitant se perfectionner dans le domaine de l'épidémiologie et de la prévention des infections associées aux soins.

Peuvent demander à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- Les docteurs en médecine français,
- Les étrangers pourvus d'un doctorat d'université français, mention médecine,
- Les étrangers pourvus d'un diplôme en médecine leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays,
- Les pharmaciens des hôpitaux,
- Les étudiants en médecine (DCEM4 validé), pharmacie et chirurgie dentaire ayant terminé leur cycle complet d'études en France,
- Les sages-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes, manipulateurs radio diplômés d'Etat ayant un exercice hospitalier depuis plus de 3 ans

**Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae (3 pages maximum), une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).**

#### 5 – Coût de la formation

En formation initiale : **400€ / an**

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : **700€ /an**
- Reprise d'études financées : **1 850€ /an**

*Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.*

#### 6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé deux sessions d'examen par an (1 session d'examen en juin et 1 session de rattrapage en cas d'échec en septembre).

- **6-2 : Nature des épreuves :**

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études.

Pour être admis à cet examen, les candidats doivent avoir été assidus à l'enseignement théorique et aux travaux dirigés.

L'examen de fin d'études comporte :

- Une épreuve écrite anonyme d'une durée de 3h notée de 0 à 20 comportant 3 questions du programme d'une heure chacune.  
L'admissibilité à l'écrit est prononcée lorsqu'il y a obtention d'une note moyenne  $\geq 10$ , elle se conserve pour une éventuelle nouvelle inscription.
- La présentation et la soutenance d'un mémoire pour un total de 20 points.

Sont admis à soutenir le mémoire les candidats ayant obtenu une note  $\geq 10/20$  à l'écrit.

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclaré admis(e), le/la candidat(e) doit obtenir une note  $\geq 10/20$  au mémoire. Le mémoire doit être adressé aux membres du jury avant le 31 octobre de l'année.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Les candidats ayant subi 4 échecs ne sont plus admis à postuler au Diplôme Universitaire, sauf dérogation accordée par le Conseil Pédagogique.

Le bénéfice de l'admissibilité est conservé au maximum durant les 2 années universitaires qui suivent. Passé ce délai, la présentation du mémoire ne sera plus acceptée.

## 7 – Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

**Création :**

Conseil U.F.R. Santé Publique du 28/06/1990  
C.A. du 29/06/1990

**Modification :**

**Modifications :**

Conseil U.F.R. Santé Publique du 07/11/1991  
C.A. du 07/03/1994  
Et Conseil U.F.R. Santé Publique du 09/03/1994

**FUSION : DU/AEU :**

C.A. du 16/06/1997  
Conseil I.S.P.E.D. du 07/07/1997

Conseil I.S.P.E.D. du 28/06/2000  
C.A. du 10/07/2000

Conseil I.S.P.E.D. du 18/06/2001  
C.A. du 28/06/2001

C.A. du 17/05/2002  
Conseil I.S.P.E.D. du 29/05/2002

Conseil ISPED du 10/06/2003  
C.A. du 01/07/2003

Conseil I.S.P.E.D. du 11/05/2005  
C.A. du 09/06/2005

Conseil I.S.P.E.D. du 30/05/2008  
C.A. du 26/06/2008

Conseil I.S.P.E.D. du 16/05/2011  
C.E.V.U. du 11/07/2011

C.E.V.U. du 04/07/2013  
Conseil I.S.P.E.D. du 21/10/2013

Conseil I.S.P.E.D. du 24/06/2016  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/07/2016

Conseil I.S.P.E.D. du 19/06/2018  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 11/07/2018

Conseil I.S.P.E.D. du 25/03/2021  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 07/04/2021  
**(Version 15)**

**Modifications (tarifs et autres) :**

Conseil I.S.P.E.D. du 29/03/2024  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024  
**(Version 16)**

**Modifications :**

Conseil I.S.P.E.D. du 26/03/2026  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 19/05/2026  
**(Version 17)**

## Annexe : PROGRAMME

### **Première partie : Les infections associées aux soins : épidémiologie, biologie, méthodologie et règles de base de la prévention**

#### ***Epidémiologie des infections associées aux soins***

Définition, réalité, risque et facteurs de risque  
Chaîne épidémiologique de l'infection nosocomiale  
Surveillance de l'infection nosocomiale

#### ***Organisation de la lutte contre les infections nosocomiales***

Organisation et programme nationaux  
Rôle de l'équipe opérationnelle en hygiène hospitalière

#### ***Données microbiologiques***

Bactériologie : caractères généraux des bactéries, pouvoir pathogène, caractères de résistance.  
Les principales bactéries rencontrées en milieu hospitalier  
Virus et fongiques en cause en milieu hospitalier  
Contrôles microbiologiques de l'environnement hospitalier

#### ***Règles de base de la prévention***

Hygiène des mains  
Précautions standard et précautions complémentaires  
Utilisation des antiseptiques

#### ***Méthodologie***

Les différents types d'enquêtes épidémiologiques  
Investigation des épidémies  
Démarche qualité en hygiène, audits et protocoles de soins  
Outils de gestion des risques

#### ***Aspects juridiques et aspects économiques***

### **Deuxième partie : Les infections associées aux soins : aspects techniques et spécifiques de la prévention**

#### ***Aspects techniques de la prévention***

Prévention des infections liées aux cathéters  
Prévention des infections urinaires  
Prévention des pneumopathies  
Prévention des infections du site opératoire

#### ***Gestion du risque infectieux lié aux dispositifs médicaux***

Niveaux de risque, procédures de désinfection  
Désinfectants  
Stérilisation

#### ***Résistances bactériennes aux antibiotiques à l'hôpital***

Politique d'utilisation des antibiotiques et maîtrise de la diffusion des BMR

***Gestion du risque infectieux lié à l'environnement hospitalier***

Risques liés à l'Eau

Risques lié à l'Air

Précautions en cas de travaux

Entretien des locaux

Gestion du linge

Gestion des déchets d'activités de soins à risque infectieux

***Secteurs à haut risque et organisation de l'espace*** : blocs opératoires, secteurs des greffes, de soins intensifs, de réanimation et de néonatalogie

***Risque infectieux chez les professionnels de santé***

***Aspects psychosociologiques*** : les représentations de l'infection nosocomiale